



Sans toit mais pas sans droits!

Lettre d'information

N° 11 – février 2026

« Quand on a une vie meilleure que les autres, on construit une table plus grande, pas un mur plus haut ! »

1. **Edito**
2. **Réunion des familles**
3. **Logements : propriétaires privés et bailleurs sociaux**
4. **Régularisation des sans-papiers en Espagne**
5. **Les préjugés, parlons-en !**
6. **Petit quizz républicain**
7. **Remerciements**
8. **Prochaine Assemblée Générale de « Cent pour Un Toit-01 »**

1 – Edito

Cette année 2026 sera la dixième de notre association. Nous ne manquerons pas de célébrer cet anniversaire par diverses animations : théâtre, film, concert et conférence auxquelles vous serez évidemment conviés en octobre – novembre.

En attendant nous vous informons de nos principales activités de l'année écoulée et nous en profitons pour renouveler nos vœux d'une année la meilleure possible dans un contexte tellement incertain.

Tout au long de l'année vous avez pu suivre nos principales actions soit par mail, soit en visitant notre site qui ne cesse de s'enrichir. Une nouvelle rubrique a été mise en place : LES PRÉJUGÉS ... PARLONS-EN. Elle sera enrichie régulièrement d'un nouvel article qui alimentera notre argumentation et nous aidera à répondre aux questions qui se posent à nous quotidiennement. N'hésitez pas à la découvrir et à la consulter.

Les antennes qui travaillent autour de nous fonctionnent. Quelques nouvelles personnes ont pu être accueillies, mais nous constatons que de plus en plus les familles ont des difficultés pour obtenir travail, papiers et autonomie. Elles ne peuvent donc pas quitter les hébergements Cent Pour un Toit-01 et les libérer pour d'autres familles.

Dans toute la France les associations avec qui nous sommes en lien rencontrent les mêmes problèmes.



Mais «ON NE LACHE RIEN» disait sans cesse notre amie Ghislaine qui nous a quitté le mois dernier. Oui, on ne lâche rien pour que l'humain gagne envers et contre tout. Ne sommes-nous pas tous et toutes du même monde, de la même terre, avec les mêmes droits à la dignité sur tous les plans ?

Ghislaine a été une des créatrices de Cent pour un Toit-01. Son rire, ses valeurs, ses coups de gueule continuent de résonner dans l'association.

Nous avons une pensée pour Jacqueline Briat "notre présidente" qui vient de perdre son conjoint. Nous lui adressons tout notre soutien.

2 – Réunion des familles

Le samedi 17 janvier, comme nous essayons de le faire régulièrement, nous avons invité les familles et personnes hébergées par l'association à un goûter de «bonne année».

Le temps n'était pas très engageant et la grippe rôdait...mais nous étions tout de même une bonne vingtaine au restaurant «La Canaille».

Plusieurs familles avec enfants, des personnes seules, un jeune de la colocation et bien sûr des membres du collège se sont regroupés autour d'un café le temps que tous arrivent et s'installent.

Il fallait bien ensuite un temps pour les présentations car, si beaucoup sont là depuis longtemps, tous ne se connaissent pas. Chacun a pu dire qui il est, d'où il vient, où il vit maintenant, depuis combien de temps... Nous avons été heureux de la présence d'une jeune maman qui avait laissé son bébé, le quatrième enfant de la famille, à son mari pour venir avec deux des plus grands.

Les représentants du collège se sont aussi présentés et Luc a pris quelques minutes pour rappeler à tous la nécessité primordiale de travailler le français. Comprendre, parler et même écrire notre langue sont les meilleurs gages d'intégration et donnent les meilleures chances de trouver du travail et d'obtenir des papiers.

Comme l'an passé, «L'Atelier Ecocitoy'Ain» nous a donné un certain nombre de boîtes de Noël. La distribution s'est faite en essayant de tenir compte des indications des destinataires, mais ce n'est pas toujours évident de tomber juste ! Grand déballage, échanges, rires et sourires, les tables ont été envahies de papiers et cartons et il a fallu un peu de temps pour passer aux choses sérieuses : la signature des avenants de convention de location. Bien sûr avant de se séparer nous avons partagé les boissons et les pâtisseries confectionnées par les participants.

On se régale, on partage, on échange par petits groupes, dans la bonne humeur. Vers 17h c'est le retour à la maison, des cadeaux dans les bras en attendant le prochain rendez-vous cet été.



3 – Logements : propriétaires privés et bailleurs sociaux

En ce début de l'année 2026, notre association «Cent Pour un Toit-01» est locataire de 18 appartements. Ils nous permettent d'héberger 68 personnes (33 parents et 35 enfants). Il faut le rappeler, c'est grâce à votre engagement si ces personnes ne sont pas à la rue, si leurs enfants suivent une bonne scolarité et s'ils peuvent vivre dignement dans notre pays.

Souvenez-vous, lors d'une précédente Lettre d'info, en janvier 2022 (Lettre d'info N°7), nous vous expliquions comment nous avons pu, enfin, avoir accès aux bailleurs sociaux ; la préfecture de l'Ain nous avait fait un beau cadeau de Noël 2021 en nous délivrant un récépissé nous donnant accès au parc de logements des bailleurs sociaux.



Notre association est aujourd'hui locataire de 8 logements sociaux dans plusieurs lieux du département et de 10 appartements dans le parc privé, souvent des propriétaires solidaires. L'accès aux bailleurs sociaux est pour nous une belle reconnaissance que nous apprécions et nous remercions sincèrement ceux qui ont accepté de répondre à nos demandes.

4 – Régularisation des sans-papiers en Espagne

Alors qu'en France nous battons chaque année le record du nombre d'OQTF, l'Espagne s'apprête à régulariser 500 000 personnes !

Le gouvernement espagnol vient de décider que les immigrés, arrivés en Espagne avant le 31 décembre 2025 et présents dans le pays depuis au moins 5 mois, auront la possibilité de demander en avril 2026 un permis de résidence d'un an pour travailler. Ils pourront ensuite déposer leur demande de régularisation.



Cette proposition fait suite à une initiative populaire signée par plus de 600 000 personnes (tous partis politiques à l'exception de l'extrême droite) et soutenue par quelques 900 associations qui exigeaient la régularisation exceptionnelle de tous les immigrés en situation irrégulière en Espagne.

https://www.franceinfo.fr/monde/espagne/l-espagne-va-adopter-un-plan-de-regularisation-de-sans-papiers-qui-pourrait-beneficier-a-500-000-personnes_7767797.html

5 - Les préjugés... parlons-en ! Nouvelle commission, Nouvelle rubrique sur notre site

«Le vrai danger n'est pas le dictateur, c'est le moment où les gens ordinaires ne savent plus distinguer la vérité du mensonge. Le totalitarisme n'a pas besoin de croyants fanatiques, il a besoin de personnes pour qui la distinction entre le fait et la fiction, entre le vrai et le faux n'existe plus. Quand les mensonges deviennent si permanents, la conséquence n'est pas que vous croyez à ces mensonges mais que plus personne ne croit en rien. Un peuple qui ne peut croire en quoi que ce soit ne peut plus se faire d'opinion, il est privé de sa capacité de penser, de juger et d'agir. Avec un tel peuple, on peut faire absolument ce que l'on veut».



Hannah ARENDT

**STOP Les
PREJUGES**

Alors pour nourrir nos réflexions, nos opinions, nos engagements, restons informés, éveillés... Pour garder notre cap nous vous proposons des articles, vidéos, livres

Vous pouvez aussi envoyer à Cent Pour Un Toit-01 des propositions, la commission lira et postera sur le site.....

Allez visiter le site « Cent Pour un Toit-01 » en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.centpouruntoit01.org/>

6 – Petit quizz républicain

Il n'est pas toujours simple d'imaginer le parcours du combattant que vivent nos amis sans papiers dans leur désir de régularisation et d'intégration en France. Nous essayons, en tant qu'accompagnants, de les aider à franchir les obstacles. Pas simple.

Alors un petit quizz républicain pour vous :

1. **Qu'est-ce qu'un pourvoit en cassation ?**
a. un appel – b. un jugement
c. une obligation – d. un recours en droit.
2. **Qu'est-ce que mai 68 ?**
a. une élection présidentielle – b. une épidémie
c. une grande révolte étudiante et grève générale
d. une invasion militaire.

Questions extraites du site

<https://qcmcivique.fr/qcm-citoyennete-francaise>

Et un petit quizz de français :

1. **La commission a précisé que les financements culturels européens** des artistes sont liés à leurs compétences et non à leur réputation ...
a. au fond – b. au lieu
c. au moyen - d. au profit
2. **Pour ne léser aucun secteur d'activité, les mesures du gouvernement** en faveur de la parité au travail...
a. élargissent – b. étendent – c. recouvrent
d. remplissent... l'intégralité des milieux socioprofessionnels.

Questions extraites du test TCF IRN (test de connaissance du Français, Intégration Résidence Nationalité) du site <https://www.france-education-international.fr/test/tcf-irn?langue=f>

site officiel de la formation civique :

<https://formation-civique.interieur.gouv.fr/>

Et celle-ci : «*en quelle année la devise de notre République est devenue officielle et partie intégrante du patrimoine national ?*»

Bon, vous y êtes arrivés. BRAVO.



Oui, vraiment pas simple. S'intégrer bien sûr, et nos amis essayent de leur mieux. Beaucoup font du bénévolat, participent à des clubs sportifs... Il y a un décalage certain entre une approche un peu trop

pilotée par des gens dans leurs bureaux et la réalité du terrain que les familles et personnes hébergées vivent. Mais pour les aider , nous « **on ne lâche rien** ».

7 – Remerciements

Cette année a vu plusieurs associations, qui malheureusement, ont été obligées de fermer leurs portes et leurs comptes. Beaucoup d'entre elles nous ont ainsi dédié tout ou partie de leurs fonds restants. Nous les en remercions chaleureusement.

De même celles qui ont assisté aux projections du film Harqa de Jilani ont dirigé leur participation financière vers Cent Pour un Toit-01.

Merci aussi à la famille de Ghislaine ainsi qu'à de nombreuses autres familles qui, lors des funérailles d'un de leurs proches nous offrent des sommes importantes.

Tous ces dons sont pour nous, non seulement une aide, mais une reconnaissance de notre travail et de notre engagement, disant l'importance de prendre soin des personnes en souffrance dans notre pays.

Nous vous rappelons que les dons faits à Cent pour Un Toit-01 ouvrent droit à une réduction d'impôt de 75% dans la limite de 1000€ et de 66% au-delà.

Un reçu fiscal vous est envoyé à réception d'un versement ou vous sera envoyé en mars en cas de virements mensuels ou trimestriels.



8 - Prochainement, Assemblée Générale de Cent Pour un Toit-01

Notre assemblée générale se tiendra le 11 avril 2026 au Vox à Bourg en Bresse.

Nous souhaitons la présence du plus grand nombre : adhérents, donateurs et sympathisants. Nous vous adresserons prochainement une invitation avec un appel à candidater au Collège à la condition d'être adhérent de l'association depuis au moins un an.

Enfin, en ce début d'année, nous devons vous rappeler que l'hébergement des familles dépend ENTIEREMENT et UNIQUEMENT de vos dons.

Si ce n'est déjà fait, c'est le moment de renouveler votre engagement pour cette année 2026, sans oublier l'adhésion à notre association, qui est de 5€ par an. Elle sert à couvrir les frais de fonctionnement de l'association et donne droit de vote à l'assemblée générale.



Cette lettre vous est adressée par les 19 membres qui constituent le Collège de l'association.

Association **Cent Pour Un Toit-01** – Maison de la Culture et de la Citoyenneté
4, Allée des Brotteaux CS 70270 - 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX

✉ Contact : centpouruntoit01@gmail.com – Tél : 07 49 25 21 03

📘 <https://www.facebook.com/centpouruntoit01>